

## LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

# Le rôle du mouvement associatif s'avère déterminant

Informé le mouvement associatif sur les méfaits de la drogue, porter à leur connaissance le contenu de la politique nationale de prévention et de lutte contre le phénomène, élaborer un programme de travail pour agir et venir en aide aux toxicomanes, sont autant de sujets abordés hier à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie, organisée à Alger.

Abdelmalek Sayeh, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) a soulevé le phénomène de la toxicomanie comme étant un problème de santé publique qui a considérablement pris de l'ampleur dans notre société au cours de ces dernières années.

Évoquant la politique de lutte contre l'usage nocif de la drogue, M. Sayeh a souligné qu'elles doivent favoriser une plus grande cohérence du dispositif de prise en charge des toxicomanes afin de faire face aux problèmes de santé publique que constitue la dépendance.

«La prévention contre la toxicoma-

nie associe une information précoce et la responsabilisation individuelle des jeunes face aux risques et suppose la formation de professionnels pour atténuer et pourquoi pas éliminer la propagation du fléau», indique M. Sayeh. Celui-ci ne manquera pas d'insister sur les bienfaits des actions de proximité. «La communication en direction des jeunes aura pour objectifs de leur faire prendre conscience des risques liés à l'abus du cannabis», dira-t-il. Et de recommander : «Il convient de privilégier un projet éducatif basé sur l'apprentissage des choix plutôt que sur la dissuasion par un discours menaçant et simpliste».

Pour sa part, M. Christopher Lukett, secrétaire exécutif du groupe Pompidou et membre du Conseil européen de lutte contre la drogue et la toxicomanie, a appelé les responsables algériens à une coopération avec le Maroc et la Tunisie pour lutter contre le fléau.

«La toxicomanie est un sujet complexe qui nécessite une approche globale de lutte contre le trafic et une prise

en charge sanitaire et sociale avec la participation du mouvement associatif et de la société civile», a-t-il noté.

Dans ce contexte, M. Lukett a indiqué que la lutte contre la toxicomanie repose sur deux principaux axes à savoir, la connaissance de l'origine de la toxicomanie et la prévention et le traitement des personnes atteintes.

En l'absence d'études approfondies sur la toxicomanie en Algérie, M. Lukett soulignera qu'un projet d'enquête sera prochainement lancé dans notre pays. Il

est également question de former des spécialistes et responsables de la santé au sens large pour la prise en charge des toxicomanes.

«Comparativement à l'Europe, la toxicomanie en Algérie a pris une proportion plus large», a remarqué l'expert. Sur la question relative à la culture de cannabis, M. Lukett a estimé que chaque pays a sa part de responsabilité dans le trafic et la consommation de substances nocives.

■ Rym H.

- En Algérie, la consommation de cannabis a augmenté de 100% entre 2002 et 2004. 84,85% des jeunes Algériens âgés de moins de 35 ans consomment de la drogue et 52% se sont adonnés à la drogue entre 12 et 15 ans.
- Le cannabis de production marocaine transite par l'Algérie vers l'Europe via la Tunisie.
- L'Ouest du pays est le plus touché par le trafic (48%).
- Entre 2005 et 2006, 695 affaires relatives au trafic et à la consommation de stupéfiants ont été enregistrées par les services de sécurité.
- 7772,7 grammes de cocaïne, 25,3 gr d'héroïne et 12,2 gr d'opium ont été saisis en 2006.
- 5,8375 tonnes de résine de cannabis ont été saisies au 1er trimestre 2007.

■ R. H.